



MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST
741, CHEMIN HUNTER
AYER'S CLIFF, QUÉBEC J0B 1C0
TÉL : 819-838-4334
COURRIEL : BARNSTON.OUEST@XITTEL .CA

AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement numéro 261-2017 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2018

AVIS est, par la présente, donné par la secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que lors de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2017 le conseil municipal a adopté le règlement numéro 261-2017 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2018.

Le règlement numéro 261-2017 est donc entré en vigueur le 19^e jour de décembre deux mille dix-sept (2017).

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 741, chemin Hunter à Barnston-Ouest. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau.

Donné à Barnston-Ouest, ce 3 janvier 2018.

Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière